



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de LAUMONIER (Paul), « Avertissement au lecteur », *Les Quatre Premiers Livres des Odes (1550) Le Cinquiesme Livre des Odes (1552) Odes (1547-1551)*, RONSARD (Pierre de), p. 50-55

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-11972-2.p.0046](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-11972-2.p.0046)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2001. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

d'endurer qu'un autre flattast les oreilles de son Roi Ptolémée, medisant de ceus qui tâchoient comme lui de gouter les mannes de la roiale grandeur¹. Bien que telles gens foisonnent en honneurs, & qu'ordinerement
 165 on les bonnette, pour avoir quelque titre de faveur : si mourront ils sans renom, & reputation, & les doctes folies de poètes survivront les innombrables siecles avenir, criants la gloire des princes consacrés par eus à l'immortalité.

AVERTISSEMENT AU LECTEUR

J'avoï deliberé, lecteur, suivre en l'orthographe de mon livre, la plus grand part des raisons de Louis Meigret, homme de sain & parfait jugement, qui a le premier osé desseiller ses yeus pour voir l'abus de nostre
 5 écriture², sans l'avertissement de mes amis, plus studieus de mon renom, que de la verité : me paignant au

162-163. PR 1617-23, Bl comme Ovide gouster (*texte fautif*)

167. 92, PR 1617-23, Bl folies des Poètes

168. PR 1617-23, Bl consacrée par eux. (*texte fautif*)

ÉDITIONS. — *Quatre premiers livres des Odes*, 1550. — Supprimé en 1553. — Réimprimé dans le *Recueil des Pièces retranchées* de 1617 (p. 111) et de 1623 (t. II des *Œuvres*, p. 1616).

Blanchemain (t. II, p. 14); Marty-Laveaux (t. II, p. 478).

4. PR 1617-23, Bl dessiller (*et desiller*) les yeux (*texte fautif*)

1. D'après Suidas, Callimaque avait à se plaindre des médisances d'Apollonios. Cf. la fin de l'*Hymne à Apollon*, que Ronsard lui-même a paraphrasée à la fin de son ode pindarique à Du Bellay (ci-après, I, ix).

2. Sur ce réformateur de l'orthographe, voir F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. II, p. 95 et suiv. — Ronsard lui adressa en 1550 l'ode xv du livre III. Cf. Du Bellay, *Deffence*, II, vii, *in fine* (éd. Chamard, p. 268); *Olive*, 2^e préface, *in fine* (éd. Chamard, t. I, p. 24).

devant des yeus, le vulgaire, l'antiquité, & l'opiniatre avis des plus celebrés ignorans de nostre tens : laquelle remontrance ne m'a tant sçu epovanter, que tu n'i voies
 10 encores quelques merques de ses raisons ¹. Et bien qu'il n'ait totalement raclé la lettre Grecque y, comme il devoit, je me suis hazardé de l'effacer, ne la laissant servir sinon aus propres noms grecs, comme en Tethys, Thyeste, Hippolyte, Ulysse, affin qu'en les voiant, de
 15 prime face on connoisse quels ils sont, & de quel país nouvellement venus vers nous, non pas en ces vocables abime, Cigne, Nimphe, lire, sire (qui vient comme l'on dit de κύριος changeant la lettre κ en σ) lesquels sont déjà reçeus entre nous pour François, sans les marquer
 20 de cét epovantable crochet d'y, ne sonnant non plus en eus que nostre I en ire, simple, nice, lime. Bref je suis d'opinion (si ma raison a quelque valeur) lors que tels mots grecs auront long tens demeuré en France, les recevoir en nostre mégnic, puis les merquer de l'I Fran-
 25 çois, pour montrer qu'ils sont nostres, & non plus inconnus étrangers : car qui est celui qui ne jugera incontinent que Sibille, Cibeles, Cipris, Ciclope, Nimphe, Lire, ne soient naturellement Grecs, ou pour le moins étrangers, puis adoptés en la famille des François, sans
 30 les marquer de tel epovantail de Pythagore ? Tu dois sçavoir que un peu devant le siecle d'Auguste la lettre grecque y, étoit inconnue aus Rommains, comme l'on

8. 50 de plus celebrés | PR 1617-23, BI des plus celebres | ML de plus celebres (*texte faulxif*)

1. Au premier rang des amis qui ont dissuadé Ronsard d'adopter, au moins dans son intégralité, l'orthographe de Meigret, on doit compter Du Bellay, qui l'avait rejetée, bien qu'il la trouvât rationnelle, et avait donné à la fin de la *Defence* le motif de sa décision (éd. Chamard, p. 346-347).

peut voir par toutes les comedies de Plaute, où **total-**
ment tu le voiras outé, ne se servant point d'un **charac-**
 35 **tere** étranger dans les noms adoptés, comme **Amphi-**
truon pour **Amphitryon**. Et si tu me dis qu'ancien-
 nement ils prononçoient la lettre y comme aujourd'hui
 nous faisons sonner nostre U latin, il faut donques que
 tu le pronoces encores ainsi, disant **Cubele**, pour
 40 **Cybele**. Mais je te veil dire d'avantage, que l'y n'a pas
 été tant affecté des Latins (ainsi qu'assurent nos docteurs)
 pour le retenir comme enseigne en tous les vocables des
 Grecs tournés par cus en leur langue, mais ils l'ont
 ordinairement transformé, ores en U comme **μῦς** mus,
 45 ores en A **κύων** canis, ores en O **ὕπνος** somnus, tournant
 l'esprit aspre notté sur ú en S, comme étoit presque leur
 vieille coutume, avant que l'aspiration H fut trouvée. Je
 t'ai bien voulu admonnester de ceci, pour te montrer que
 tant s'en faut qu'il faille écrire nos mots François par
 50 l'y, que nous le pouvons bien oter suivant ce que j'ai di-
 hors du nom naturel, pourveu qu'il soit usité en nostre
 langue : & si les Latins le retiennent en quelques lieux,
 c'est plus pour montrer l'origine de leur quantité, que
 pour besoin qu'ils en aient. S'il avient que nos modernes
 55 sçavants se vueillent travailler d'inventer des dactyles, &
 spondées en nos vers vulgaires, lors à l'imitation des
 Latins nous le pourrons retenir dans les noms venus des
 Grecs, pour montrer la même quantité de leur origine.
 Et si tu le vois encores en ce mot yeus seulement, saiche
 60 que pour les raisons dessus mentionnées, obeissant à mes
 amis, je l'ai laissé maugré moi, pour remedier à l'erreur

36-37. 50 anciēment il prononçoient la lettre y | PR 1617 anciennement la lettre y (omission de ils prononçoient) | 1623, Bl anciennement la lettre y se prononçoit (texte fautif)

43 et 54. 50 mais il l'ont... qu'il en aient

auquel pourroient tumber nos scrupuleus vieillars, aiant
 perdu leur merque en la lecture de yeus, & de ieus : te
 supliant, lecteur, vouloir laisser en mon livre la lettre I
 65 en sa naïve signification, ne la deprevant point, soit
 qu'elle commance la diction, ou qu'elle soit au meilleu
 de deus voielles, ou à la fin du vocable, sinon en quelques
 mots, comme en ie, en ieus, iugement, ieunesse, &
 autres, où abusant de la voielle I, tu le liras pour I con-
 70 sonne, inventé par Meigret, atendant que tu recevras
 cette merque d' I consonne, pour restituer l' I voielle, en
 sa premiere liberté. Quand aus autres diphthongues, je
 les ai laissées en leur vieille corruption, avecques insu-
 portables entassemens de lettres, sinne de nostre igno-
 75 rance, & de peu de jugement, en ce qui est si manifeste
 & certain : estant satisfait d'avoir déchargé mon livre pour
 cette heure, d'une partie de tel faix : atendant que nou-
 veaus caracteres seront forgés pour les syllabes, Il gn
 ch & autres. Quand à la syllabe ph, il ne nous faut autre
 80 notte que nostre F, qui sonne autant entre nous que φ
 entre les Grecs, comme manifestement tu peus voir par
 ce mot φίλη, feille. Et si tu m'accuses d'estre trop incon-
 stant en l'orthographe de ce livre, écrivant maintenant
 espée, épée, accorder, acorder, vétu, vestu, espandre,
 85 épandre, blasmer, blâmer, tu t'en dois collerer contre
 toi mêmes, qui me fais estre ainsi, cherchant tous les
 moiens que je puis de servir aus oreilles du sçavant, &
 aussi pour acoutumer le vulgaire à ne regimber contre

63. PR 1617 des yeux, & de ieux | 1623, Bl des yeux et des jeux (textes fautifs)

66. 50 quelle commance la diction, ou quelle

68. PR 1623, Bl en ie, en i' eus (texte fautif)

74. 50 lettres sinne | PR 1623 lettres, signe

85. 50 collererer (PR 1617-23, Bl corr. Cf. se colere de la ligne 104)

87. 50 deservir (PR 1617-23, Bl corr.)

l'équillon, lors que on le piquera plus rudement, montrant par cette inconstance, que si j'estoi reçu en toutes les saines oppinions de l'orthographe, tu ne treuverois en mon livre presque une seulle forme de l'escriture que sans raison tu admires tant. T'assurant qu'à la seconde impression je ne ferai si grand tort à ma langue que de laisser étrangler une telle verité, sous couleur de vain abus. Aussi tu ne treuueras facheus si j'ai quelques fois changé la lettre E en A, & A en E & bien souvent, ôtant une lettre d'un mot, ou la lui adjoutant, pour faire ma rime plus sonoreuse ou parfaite : certes telle licence a tousjours été concedée aus poèmes de longue alaine, ou de mediocre vertu, pourveu qu'elle soit rarement usurpée, non à ces rimes vulgaires, orphelines de la vraie humeur poétique. Et si quelq'un par curieuse opinion plus tost que par raison se colere contre telle honteuse liberté¹, il doit apprendre qu'il est ignorant de sa langue, ne sentant point que E est fort voisine de la lettre A, voire tel que souvent sans i penser nous les confondons naturellement, comme en vent, vant, & autres infinis : & s'il ne se contente de ces raisons, qu'il regarde la liberté des Grecs, & Latins, qui muent, & changent, changent & remuent les lettres ainsi qu'il leur plaist, pour obeir au son, ou à la forçente loi de leurs vers, comme καρδία pour καρδία, olli pour illi. Si

89. 50 l'équillon (PR 1617-23, Bl corr.)

106. PR 1623, Bl fort voisin

108. PR 1617-23, Bl comme en vent, & autres infinis (texte fautif)

111-112. 50 ils leurs plaist (PR 1617 corr. leur 1623, Bl, ML il leur)

1. C.-à-d. « contre telle liberté qu'il trouve honteuse ». Inutile de conjecturer « honneste liberté », comme l'a pensé H. Evers, *Critical edition of the Vie de Ronsard*, p. 153, note.

telles libertés n'ont lieu en nostre langue, qui est celui qui
115 voudroit se travailler à labourer un champ tant ingrat &
inutile? Au surplus, lecteur, tu ne seras émerveillé si je
redi souvent mêmes mots, mêmes sentences, & mêmes
trais de vers, en cela imitateur des poëtes Grecs, & prin-
cipalement d'Homere, qui jamais, ou bien peu ne change
120 un bon mot, ou quelque trac de bons vers, quand une
fois il se l'est fait familier. Je parle à ceus qui misera-
blement épient le moien pour blasonner les écrits d'au-
trui, courroussés peut estre, pour m'ouïr souvent redire,
le miel de mes vers, les ailes de mes vers, l arc de ma
125 muse, mes vers sucrés, un trait ailé, empaner la memoire,
l'honneur alteré des cieus, & autres semblables atomes,
par lesquels j'ai composé le petit monde de mes inven-
tions. Quand tels Grimmaus ne reprennent d'un poëme
que telles choses, ou (comme j'ai desja dit) quelque
130 petit mot, non richement rimé, ou une virgule pour un
point, ou l'orthographe, lors le Poëte se doit assurer
d'avoir bien dit, voire de la victoire, puis que ses adver-
saires mal embatonnés, le combattent si foiblement.

FIN

